AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

N° SODEP/S/24/2026

Le Directeur Général de la Société de Développement Provincial de Taza (SODEP-SA) lance une consultation en vue de l'achat sur bon de commande des prestations désignées ci-après, en application des dispositions en application des dispositions du Règlement des marchés de la SODEP-SA.

Objet : Fourniture, installation, configuration et mise en service d'un standard téléphonique sur IP (IP-PBX hybride), avec migration du standard analogique existant, au profit du siège de la SODEP-SA à Taza.

Maître d'ouvrage	Société de Développement Provincial de Taza – SODEP-SA
Lieu d'exécution	Siège de la SODEP-SA, Avenue Hassan II, Bin Jradi – Taza
Délai d'exécution	5 jours à compter de la notification du bon de commande
Visite des lieux (obligatoire)	Le 24/11/2026, au siège de la SODEP-SA
Date et heure limites de dépôt	Le 26/11/2026 à 10 heures

1. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La prestation comprend la fourniture d'équipements neufs, leur livraison sur site, l'installation, le paramétrage, la migration du standard analogique actuel, les essais, la mise en service et la formation, de manière à livrer au maître d'ouvrage une solution de téléphonie IP complète et opérationnelle, composée des articles suivants :

N°	Désignation	Caractéristiques techniques minimales exigées	Unité	Qté
1	**Serveur de communication IP-PBX hybride (IP / analogique)**	– Autocommutateur IP basé sur le protocole SIP (RFC 3261), compatible plateformes Asterisk / IMS – Capacité minimale : 50 comptes SIP et 15 communications simultanées, extensible sans changement de matériel – Interfaces analogiques intégrées ou par module : au moins 4 ports FXO pour le raccordement des lignes analogiques existantes de la SODEP et au moins 2 ports FXS (fax / poste analogique) – Support du trunk SIP opérateur (migration ultérieure sans changement d'équipement) et de l'interconnexion multisite (SIP / IAX) – Voix et vidéo HD ; codecs G.711 a/μ, G.722, G.729 au minimum – Fonctions : SVI / standard automatique, files d'attente, groupes d'appels, transfert, renvoi, interception, conférence, messagerie vocale et voicemail-to-e-mail, enregistrement des communications, journal des appels (CDR), SIP Forking – Au moins 2 ports Gigabit Ethernet ; administration web sécurisée (HTTPS), gestion des droits, sauvegarde / restauration de la configuration – Sécurité : TLS / SRTP, pare-feu intégré, protection anti-intrusion (force brute)	U	1
2	**Poste IP haut de gamme avec combiné sans fil (Direction)**	– Au moins 20 comptes SIP, grand écran couleur, audio HD – Combiné sans fil d'une portée d'au moins 10 m – Deux ports Gigabit Ethernet (port PC intégré), alimentation PoE 802.3af/at	U	1
3	**Poste IP opératrice / secrétariat**	– Au moins 4 comptes SIP, audio HD, écran couleur LCD d'au moins 2,8" – Au moins 30 touches programmables / DSS rétroéclairées (supervision BLF des postes) – Deux ports Gigabit Ethernet (port PC intégré), alimentation PoE	U	1

N°	Désignation	Caractéristiques techniques minimales exigées	Unité	Qté
4	**Poste IP standard**	– Au moins 4 comptes SIP, écran couleur, audio HD, conférence à 6 participants au minimum – Deux ports Ethernet (port PC intégré), alimentation PoE	U	8
5	**Commutateur (switch) PoE manageable**	– Au moins 16 ports Gigabit Ethernet, dont au moins 12 ports PoE/PoE+ (802.3af/at), et 2 emplacements SFP – Budget PoE total d'au moins 150 W – VLAN 802.1Q et VLAN voix automatique, QoS 802.1p / DSCP, LLDP-MED – Administration web sécurisée ; montage en baie 19" ou bureau	U	1
6	**Onduleur (alimentation secourue)**	– Puissance d'au moins 1 500 VA, technologie line-interactive ou on-line, onde sinusoïdale – Autonomie d'au moins 30 minutes pour l'IP-PBX et le switch PoE – Protection contre les surtensions ; signalisation et arrêt automatique	U	1
7	**Accessoires de raccordement**	– Cordons RJ45 Cat 6 (un par poste et par équipement, plus 10 % de réserve) – Cordons RJ11 pour le raccordement des lignes analogiques aux ports FXO – Petites fournitures nécessaires à une installation complète et propre	Ens.	1
8	**Installation, migration, mise en service et formation**	– Visite et état des lieux : réseau LAN, lignes opérateur, emplacement des équipements – Dépose du standard analogique existant et remise au maître d'ouvrage – Raccordement des lignes analogiques existantes sur les ports FXO avec conservation des numéros d'appel actuels – Élaboration du plan de numérotation ; configuration des extensions, du SVI, des groupes et des droits d'appel – Configuration du switch (VLAN voix, QoS) et intégration au réseau existant – Tests de recette (appels internes, entrants et sortants, transferts, messagerie, coupure secteur sur onduleur) – Formation des utilisateurs et de l'administrateur désigné ; remise du dossier technique (schéma, plan de numérotation, accès administrateur, sauvegarde de configuration)	Forfait	1

NB : *Les caractéristiques ci-dessus sont des minimums. Toute référence éventuelle à une marque ou à un modèle s'entend « ou équivalent ».*

2. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXÉCUTION

- **Concurrents admis :** seules les entreprises spécialisées dans l'installation de systèmes de téléphonie et de réseaux informatiques sont admises à soumissionner.
- **Visite des lieux obligatoire :** une attestation de visite est délivrée par la SODEP-SA et doit être jointe à l'offre. Toute offre qui n'en comporte pas est écartée.
- **Validation préalable :** avant toute livraison, l'attributaire soumet au maître d'ouvrage, pour validation, les fiches techniques constructeur et, le cas échéant, des échantillons des équipements proposés.
- **Continuité de service :** la bascule de l'ancien standard vers le nouveau système s'effectue de manière à limiter l'interruption du service téléphonique, selon un planning arrêté avec le maître d'ouvrage.
- **Réception :** elle est prononcée après tests concluants et donne lieu à un procès-verbal de réception signé par les deux parties. Le paiement intervient après cette réception, sur présentation de la facture et des certificats de garantie.

3. CONDITIONS DE GARANTIE

- **Durée :** les équipements fournis sont garantis au minimum douze (12) mois, pièces, main-d'œuvre et déplacement compris, à compter de la date du procès-verbal de réception.

- **Origine du matériel :** le matériel livré est neuf, d'origine, dans son emballage constructeur, et accompagné de son certificat de garantie.
- **Délais d'intervention :** pendant la période de garantie, le titulaire intervient sur site dans un délai maximal de 48 heures ouvrables après signalement d'une panne. Il répare ou remplace l'équipement défectueux dans un délai maximal de 72 heures ouvrables. Au-delà, il met à disposition un équipement de remplacement de caractéristiques équivalentes jusqu'à réparation.
- **Assistance et mises à jour :** le titulaire assure une assistance téléphonique et à distance, ainsi que l'application des mises à jour logicielles et des correctifs de sécurité publiés par les constructeurs.
- **Exclusions :** la garantie ne couvre pas les dommages résultant d'une mauvaise utilisation dûment constatée, d'un sinistre ou d'une intervention par un tiers non autorisé.

4. COMPOSITION DE L'OFFRE

Le pli électronique de chaque concurrent comprend :

- Le devis établi conformément au bordereau des prix joint en annexe, daté, signé et cacheté, faisant ressortir les montants HT, la TVA et le montant TTC ;
- Les fiches techniques et la documentation constructeur des équipements proposés, avec indication de la marque et du modèle ;
- L'attestation de visite des lieux ;
- L'engagement du concurrent sur les conditions de garantie fixées par le présent avis.

5. MODALITÉS DE DÉPÔT ET D'ATTRIBUTION

Les plis des concurrents sont déposés **exclusivement par voie électronique** sur le Portail des Marchés Publics, accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**. Aucune offre adressée sur support papier, par courrier, par fax ou par e-mail n'est recevable.

Date et heure limites de dépôt : le 26/11/2026 à 10 heures.

Le bon de commande est attribué au concurrent ayant présenté l'offre conforme aux spécifications techniques et aux conditions du présent avis la moins-disante.

6. RENSEIGNEMENTS

Service des Achats de la SODEP-SA – Avenue Hassan II, Bin Jradi, à côté Saham Bank – Taza. Tél. : 06 66 935631 – E-mail : elfezzarilaila6@gmail.com.

Fait à Taza, le 19/11/2026

Le Directeur Général

Le Directeur Général

Fouad BENHEMOU

ANNEXE – BORDEREAU DES PRIX / DÉTAIL ESTIMATIF

Avis d'achat sur bon de commande N° SODEP/S/24/2026

Concurrent : ..... ICE : .....

N°	Désignation	Unité	Qté	Prix unitaire HT (DH)	Prix total HT (DH)
1	Serveur de communication IP-PBX hybride (IP / analogique)	U	1		
2	Poste IP haut de gamme avec combiné sans fil (Direction)	U	1		
3	Poste IP opératrice / secrétariat	U	1		
4	Poste IP standard	U	8		
5	Commutateur (switch) PoE manageable	U	1		
6	Onduleur (alimentation secourue)	U	1		
7	Accessoires de raccordement	Ens.	1		
8	Installation, migration, mise en service et formation	Forfait	1		
				Total HT	
				TVA 20 %	
				Total TTC	

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme de (en toutes lettres, TTC) :
.....

Fait à ....., le .....
Signature et cachet du concurrent